



Avant travaux, le présent projet devra faire l'objet d'une étude de structure, d'une reconnaissance de terrain d'implantation, ainsi que des plans de détails et d'exécution propre à chaque lot, y compris toute étude et mise au point d'exécution relatives aux réglementations en vigueur (thermique, phonique, incendie, accessibilité handicapée, etc...). Le non respect de ces clauses n'engage que l'utilisateur de ce document.

OPERATION		MAITRE D'OUVRAGE		MAITRE D'OEUVRE		TERRAIN SIS :	
MOOV 4 SURFACE HABITABLE : 105.70M ²				MAISON BOOA Z.I Bois L'Abbesse 68660 LIEPVRE		PHASE : PROJET / PLAN	
						ECHELLE : 1/50 Formdt A3	
						INDICE : ABCDEFGHIJKLMNOP	
						DATE : 27 / 01 / 2014	
							